

ORGANISATION et TARIFS de L'ÉCOLAGE à ULM BAISY-THY

ULM de Baisy-Thy est la plus belle plate-forme d'Ultra-Légers de Belgique, créée par Roland Coddens en 1984 et gérée par ses 2 fils Christoph et Didier et le staff d'instructeurs qui vous garantissent une formation soignée.

- L'écolage se pratique au choix sur pendulaire (*delta motorisé*) ou trois axes *FK9 et VL3*
- Ouvert tous les jours sur rendez-vous.
- La durée moyenne de l'apprentissage est de 15 à 25 heures
- Le club loue des appareils Pendulaire et Trois Axes.

➤ **Tarif de l'heure : de location d'ULM et DPM**

- * **Biplace sans instructeur** - 93 € **Pendulaire (DPM)**
 - 102 € **FK 9**
 - 123 € **VL3**

➤ **Tarif de l'heure : des cours en ULM et DPM**

- * **Biplace avec instructeur** - 135 € **Pendulaire (DPM) AIR CREATION**
 - 144 € **FK 9**
 - 165 € **VL3**

Comprenant la location de l'appareil, essence, assurances RC., assurance passager, casques-interphones, instructeur. Le paiement s'effectue à la fin de chaque leçon au prorata des minutes de fonctionnement moteur de l'appareil.

La cotisation Club annuelle est de 210 € pour les élèves pilotes + Fédération (50 €) = 260 €

Un cours Théorique (25 heures) est organisé régulièrement en groupe en vue des examens nécessaires à l'obtention de la licence de pilote. Les matières sont les suivantes :

- *Météorologie*
- *Aérodynamique*
- *Technique de vol*
- *Navigation*
- *Réglementation*

Le prix de la session complète est de 395 € (*Cartes Aéronautiques et Manuel de Pilote compris*)

Avant de commencer les cours pratiques, il faut être en possession d'une autorisation d'entraînement au vol en ULM. Cette autorisation permet de voler avec instructeur et en "solo" sous la responsabilité de celui-ci.

Pour obtenir cette autorisation, il faut fournir à la D.G.T.A. Service Licences :

- Une copie de votre certificat médical (médecin agréé par l'Aéronautique)
- 2 photos d'identité (votre nom au verso)
- Un certificat de bonne vie et mœurs et nationalité (destiné à l'administration publique) délivré il y a moins d'un mois
- Pour les mineurs (à partir de 16 ans) une autorisation signée par vos parents.
Les signatures devront être authentifiées par l'administration communale.

(Envoyer le tout à la D.G.T.A.)

La licence de pilote est obtenue après réussite des examens théoriques et pratiques auprès d'un examinateur

ULM Baisy-Thy propose une formule forfaitaire pour l'écolage en ULM et DPM

Le prix du forfait est de : * 1495 € sur **pendulaire (DPM) AIR CREATION**
 * 1590 € sur le **FK 9**

Le forfait comprend : * *10 heures de vol avec instructeur*
 * *cours théorique (25 heures)*
 * *Le livre de cours et les cartes aéronautiques*
 * *Manuel de vol (FK9)*

- Ce forfait est personnel et est valable pour une période de 12 mois à partir de la date d'inscription.
- Les heures de vol (minutes moteur) sont comptabilisées sur la fiche individuelle de progression
- Lors des premiers vols « solo », les heures de **FORFAIT** restantes sont effectuées en solo (mono ou biplaces)

ADRESSES UTILES

Christoph **Coddens** responsable du club et Moniteur agréé ULM-DPM. GSM : 0477.723 201
Didier **Coddens** responsable du club et Moniteur agréé ULM-DPM. GSM : 0475.587 355

Le terrain et le Club House de **Baisy-Thy** :
Route de Houtain 5, 1470 GENAPPE (direction Nivelles)

Tél pour les réservations: 067.78 02 47
Site internet:www.ulm.be
Email : info@ulm.be

SPF Mobilité et Transport / City Atrium
Rue du Progrès 56. 1210 BRUXELLES Tel. 02.277 43 11
e-mail : civilair@mobilite.fgov.be

Medecin agréé Aéronautique ULM :

Docteur Mairlot
Terhulpensesteenweg 470
3090 OVERIJSE Tel: 02/687.33.37

Docteur Jacob Francis
Avenue Platon 7
1140 BRUXELLES Tel: 02/726.01.24